



# Ecole Départementale de Musique et de Théâtre de la Haute-Saône

## Conservatoire à rayonnement intercommunal

## Interventions en Milieu Scolaire Année Scolaire 2023-2024



Les interventions sont adaptées aux règles sanitaires en vigueur

L'École Départementale de Musique et de Théâtre de la Haute-Saône se positionne comme un des acteurs essentiels du développement artistique en milieu scolaire sur le territoire du département de la Haute-Saône.

En effet, l'EDMT 70 est un élément fort de l'aménagement culturel des territoires, garantissant l'égalité d'accès pour tous les enfants à un éveil, une sensibilisation et une pratique musicale qui contribuent à l'épanouissement de leur personnalité.

Les actions proposées par l'EDMT 70 s'inscrivent dans un principe de complémentarité, et non de substitution au travail des enseignants des écoles et dans le cadre plus global des missions éducatives de l'Éducation Nationale.

La diversité des actions proposées doit permettre à chaque enseignant de partager avec ses élèves une « aventure artistique » adaptée à son projet et à sa capacité d'engagement.



### SIGNE-MOI DES CONTES

À partir de 2 classes  
Par 1 enseignant  
de théâtre

**Objectifs** : Favoriser l'accès à cette nouvelle pratique en proposant des actions en milieu scolaire et participer au développement des initiatives locales en soutenant les pratiques amateurs.

Parce que l'outil du comédien, c'est son corps tout entier, la langue des signes est un merveilleux moyen de s'engager corporellement dans un récit. Les élèves raconteront une légende locale par le biais de la LSF (Langues des signes française), en utilisant les outils du mime pour agrémenter le propos d'un zeste de théâtralité.

**Organisation** : Ces projets peuvent être proposés à tous les enfants à partir du cycle 3. Ils se déroulent sur 12 séances de 45 min. Projet pour 2 classes minimum.



### PÂTE à SON

À partir de 2 classes  
Par 1 Dumiste

**Objectifs** : Construire un projet pédagogique et musical avec une classe. Les propositions des enseignants sont discutées avec le ou la musicien(e) intervenant(e). Les projets peuvent prendre diverses formes et aborderont l'expression instrumentale, vocale ou corporelle, la création, l'écoute et la découverte du langage musical en associant éventuellement une dimension scénique... Le travail sera valorisé, par une restitution, un enregistrement... Dans certains projets, les enfants pourront se produire sur scène comme musiciens et / ou acteurs.

**Organisation** : Ces projets peuvent être proposés à tous les enfants, du cycle 1 au cycle 3. Ils se déroulent sur 12 séances de 30 à 45 min selon les âges.

Projet de classe pour 2 classes minimum, effectué par un dumiste, sur un total de 12 heures comprenant 9 heures d'interventions dans les classes, 1 heure de restitution et 2 heures de préparation avec l'institutrice.



## ÉCOLE ACCORD

À partir de 3 classes  
Par 3 Dumistes

**Objectifs** : Permettre sur le temps d'une semaine, une résidence des trois musiciens intervenants au sein de l'école. Au terme de cette semaine entièrement consacrée à la musique, les enfants (3-5 classes) présenteront un spectacle complet. Ce projet est proposé à partir du cycle 2.

**Organisation** : Projet court pour 3 classes minimum à 5 classes maximum mené par 3 dumistes durant une semaine complète soit 6 heures d'interventions par jour durant 4 jours.

Ce projet comprend 75 heures (modulables en fonction de l'organisation de la restitution) : 72 heures d'interventions dans les classes, 2 heures de générale et de restitution et 1 heure de préparation avec l'instituteur-trice. Si besoin, projet adaptable à 2 classes sur une école.



## ORCHESTRE DÉBUTANT

À partir de 1/2 classe  
Par 2 enseignants instrumentistes

**Objectifs** : Proposer aux enfants une véritable initiation à la pratique instrumentale en ensemble (ex ensemble de cuivres, flûtes - guitares, etc...). Le travail d'écoute et de ressenti (justesse, pulsation...) conduit les enfants vers une expression collective. Le travail sera valorisé, éventuellement par une restitution, un enregistrement...

**Organisation** : Ces orchestres débutants peuvent être proposés aux enfants à partir du cycle 3. L'orchestre se déroule sur toute l'année (deux sessions de 18 séances en 1/2 classe).

ATTENTION : Il est nécessaire pour ce projet de constituer un parc instrumental de ± 15 instruments et de disposer de deux salles. L'EDMT 70 mettra à disposition le parc instrumental.

Projet pour 10 à 15 enfants maximum mené par 2 enseignants instrumentistes durant 1.5 heures par semaine sur 36 semaines pour un total de 108 heures.



## TRIO à LOUPIOTS

À partir de 2 classes  
Par 1 Dumiste

**Objectifs** : Intégrer les enfants au coeur d'une représentation artistique, entourés d'un trio de musiciens professionnels. Pendant 5 séances, accompagnés par un musicien intervenant, les enfants des deux classes prépareront des séquences musicales qui viendront ponctuer la représentation destinée au grand public. Trois thématiques seront proposées, une pour chaque cycle. Ce projet clé en main offrira à nos artistes en herbe une expérience scénique singulière.

**Organisation** : Projet court de 5 séances d'1 heure par classe effectuées par un dumiste. Au préalable, 1 heure de réunion sera nécessaire pour la mise en place du projet.

L'objectif étant une restitution publique par les enfants qui seront entourés de 3 musiciens intervenants en



### Tarifs horaires de mise à disposition des enseignants de l'EDMT 70 pour :

- Les interventions en milieu scolaire
- Les interventions en milieu périscolaire

Les interventions se déroulent selon le calendrier scolaire et/ou précisé sur la convention de partenariat.

FINANCEURS	TARIF HORAIRE
Collectivité adhérente à l'EDMT 70 *	21€
Collectivité pré adhérente à l'EDMT 70 **	21 €
Association dans le périmètre d'une collectivité adhérente	25 €
Association hors périmètre d'une collectivité adhérente	35 €

Délibération du 27 mars 2023

\* Collectivités adhérentes à l'EDMT 70 :

- o Secteur du Pays Graylois : CC du Val de Gray, CC des 4 Rivières, Commune de Marnay
- o Secteur du Pays Riolois : CC du Pays Riolois
- o Secteur du Val de Saône : CC des Combes, Communes de Aboncourt-Gésincourt, de Port-sur-Saône et de Jussey
- o Secteurs des Vosges du Sud : CC de la Haute Comté, CC du Pays de Lure, CC du Pays de Villersexel, Communes de Luxeuil-les-Bains et de Plancher-Bas